POLITIQUE ■ SOIRÉE AGITÉE AU CONSEIL COMMUNAL

L'Ancien-Stand divise les élus

Un projet de logements subventionnés a mis le feu aux poudres. Gauche et droite ont sorti l'artillerie lourde.

LAURENT CASPARY

Peu avant le deuxième tour de l'élection complémentaire à la Municipalité, les socialistes avaient prédit qu'en cas de défaite, la droite, regonflée, leur ferait passer dix-huit mois plutôt pénibles. La chose s'est vérifiée mardi au Conseil communal — avec l'aide de quelques élus écologistes — le soir même de la prestation de serment du nouvel élu Olivier Français. Plus d'une fois, le ton est sérieusement monté entre les différents intervenants qui débattaient de l'avenir de l'Ancien-Stand, quartier situé près du Stade de la Pontaise (*voir infographie*). A cet endroit, la Municipalité prévoit de changer l'affectation des terrains du périmètre, afin de permettre la construction d'une nouvelle salle omnisports pour le collège du Vieux-Moulin, ainsi que cinq bâtiments d'affectation mixte, dont des logements subventionnés.

Ce sont sur ces derniers que toute l'attention s'est focalisée, la commission chargée d'étudier le projet proposait en effet de refuser la possibilité de bâtir ces locatifs, critiquant leur futur emplacement dans un quartier réputé bruyant.

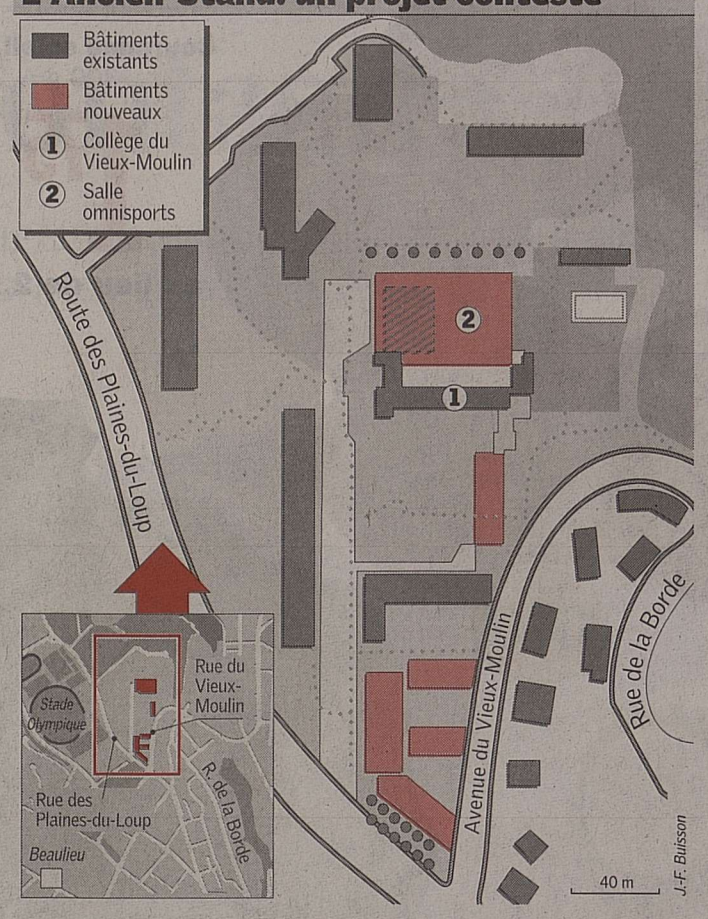
Charte socialiste

«Depuis quelques années, nous avons placé des logements à des endroits plus que discutables et pour des raisons essentiellement dogmatiques, a lancé le radical Jean-Pierre Béboux. Il faut arrêter de faire n'importe quoi.» «La Municipalité s'obstine à offrir des logements subventionnés à des endroits impossibles», a rajouté son collègue de parti Philippe Martin, après plusieurs interventions du même style. Devant ce feu nourri auquel ils s'attendaient, les socialistes ont réagi en rangs serrés. Si bien que pour la première fois de la législature, ils ont appliqué une charte qui, après l'acceptation de deux tiers des membres, oblige les élus du parti à se prononcer de manière unanime. «C'est extrêmement rare, précise Géraldine Savary, présidente des socialistes lausannois. Mais ce projet était en fait un symbole important et il nous fallait montrer un front uni. De plus, ce n'était pas le moment d'être minorisé par la droite après notre défaite électorale.» Toujours est-il que ce procédé a provoqué la démission du parti de Bernard Ravussin (qui siège désormais comme hors parti), qui était précisément opposé à la construction des logements subventionnés à cet endroit.

Attaques personnelles

A la tribune, les élus à la rose ont, par la voix de Claude-Olivier Monod, estimé qu'au vu de la pénurie actuelle d'appartements subventionnés, «priver notre ville de ces logements de qualité est un acte politique grave». Puis le libéral Philippe Vuillemin a demandé des comptes au popiste Marc Vuillemier, qui dirige l'EMS situé sur les terrains concernés, et la discussion a dérapé en diverses attaques plus ou moins personnelles. A l'heure du vote, le projet dans son ensemble a recueilli 51 voix contre 38. Apparemment, l'opposition d'une partie des écologistes a fait craindre le pire à la gauche, qui, cette fois encore, sort victorieuse. □

L'Ancien-Stand: un projet contesté



COMMENTAIRE
par Laurent Caspary

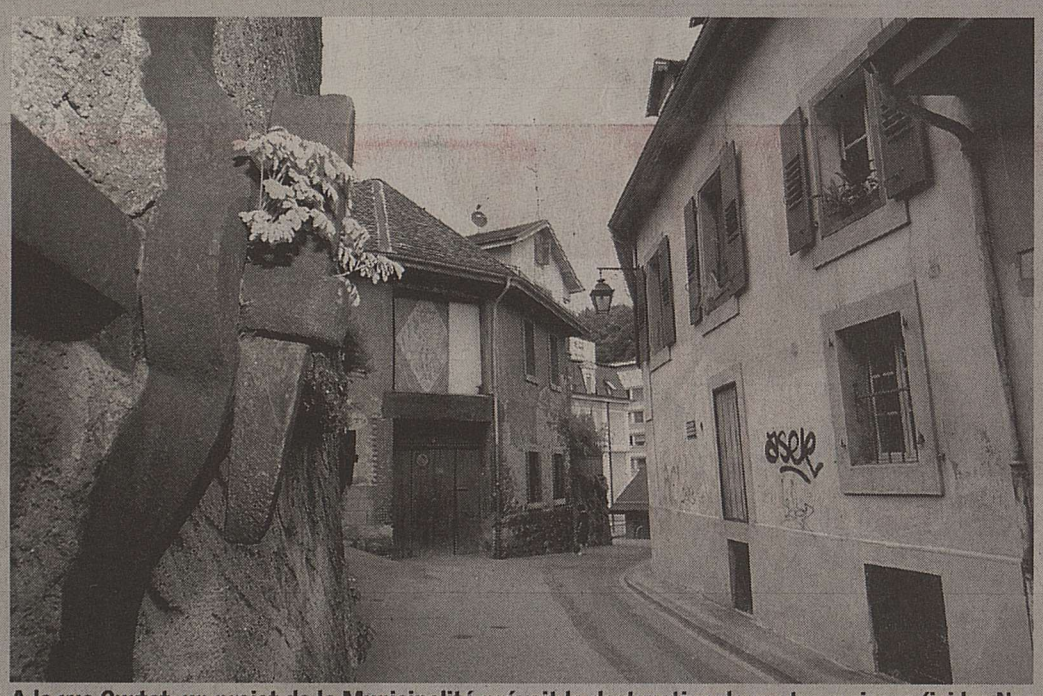
Urbanisme: des Verts dans le fruit

L'avenir du tissu urbain divise la majorité plurielle de la ville de Lausanne. Si les popistes et les socialistes sont globalement en accord sur ce thème, les Verts se démarquent nettement de leurs partenaires politiques. Ceux qui représentent plutôt la «vieille garde» écologiste, n'hésitent aujourd'hui pas à dire qu'en matière de développement durable, il n'y a pas de différence entre la politique des radicaux et des socialistes. Pour les défenseurs de l'environnement, il faut assurer les besoins du présent sans mettre en péril ceux du futur, privilégier la réhabilitation plutôt que la construction. Partis de ces principes, ils se sont à maintes reprises heurtés à la majorité en place, souvent avec l'aide de la droite, trop heureuse de profiter de l'aubaine d'une fissure dans le bloc rose-rouge-vert.

La campagne de l'Hermitage est un arbre symbole qui cache une forêt de désaccords entre la gauche et les écolos: l'Ancien-Stand, la rue Curtat, les logements subventionnés au bas de l'avenue des Figuiers et en haut du chemin des Abeilles ou encore l'ex-futur vélodrome de la Pontaise sont des exemples récents. Reste que les Verts ne font rien d'autre que de s'accrocher à leurs spécificités, et s'ils plantent de temps en temps une épine dans les pieds de la gauche, cela ne peut que raviver le débat démocratique.

Au pied de la cathédrale, la rue Curtat en sursis

Autre pomme de discorde, la rue Louis-Curtat. Pour ceux qui ne la connaissent pas, cette rue médiévale de la fin du XIIe siècle épouse le tracé de la muraille qui, autrefois, rejoignait la porte Saint-Maire, à côté du Château. Sises au pied de la cathédrale, les maisons qui bordent cette rue sont des constructions modestes, datant du XIXe siècle, décrétées, par les experts, en mauvais état. La commune de Lausanne y voit l'occasion de construire des logements subventionnés, (lire *24 heures* du 22 septembre 1999). Et la meilleure solution, selon elle, est de démolir cinq bâtiments dont elle est propriétaire. Leur rénovation avait bien été étudiée, soulignait Silvia Zamora, directrice des Travaux. Mais le coût avait été estimé trop élevé, soit 9 millions de francs contre 6,5 pour la reconstruction. Seul le No 14, datant du XVIIe siècle, a été jugé digne d'être conservé. Les autres seraient reconstruits.



A la rue Curtat, un projet de la Municipalité prévoit la destruction de quatre maisons (ici les Nos 5 et 18), pour y construire des logements subventionnés. Les Verts se battent pour les sauvegarder. Andrée-Noëlle Pot

Pour les Verts, il n'est pas question que l'on touche à ce quartier qui, selon eux, fait partie du patrimoine vaudois. «Si le projet se maintient, le comité a pris la décision unanime de lancer un référendum», affirme Micheline Felix, députée au Grand Conseil. Et de préciser que ce n'est pas la politique sociale de la gauche qui est combattue, mais plutôt l'inadéquation d'un projet de logements subventionnés à cet endroit: «Au-delà de l'esthétique du bâti et de la valeur historique du tissu urbain, il existe déjà une réelle vie de quartier. Ce climat social, nous cherchons justement à le sauvegarder.»

La question de la rue Curtat a le mérite de soulever un débat important, celui de l'avenir de nos vieilles villes. Faut-il intervenir dans un tissu urbain à caractère historique, quitte à le détruire? Ou, au contraire, le respecter et prendre le risque d'en faire un musée? Pour le conservateur du Musée historique de Lausanne, Olivier Pavillon, les choses sont claires dans ce cas précis: «Il reste très peu d'endroits, avec ce genre de parcellaire médiéval. Et au vu du saccage qui a été opéré à la fin du XIXe siècle à Lausanne, on devrait être très respectueux des ces vieux quartiers.»

Monique Keller

PRILLY ■ ANIMATION ARTISTIQUE

Des frises lumineuses pour un EMS

Les murs du nouvel EMS de Prilly, actuellement en construction, seront ornés et rehaussés de frises lumineuses et géométriques. C'est l'artiste et sculptrice genevoise Chantal Carrel qui est à l'origine de ce projet.

Inauguré en automne

Hier, elle a été désignée lauréate par la Fondation Primeroche du concours restreint — seuls six artistes étaient en lice — organisé en vue d'assurer l'animation artistique de ce nouvel établissement pour personnes âgées dans l'Ouest lausannois. Celui-ci ouvrira ses portes l'automne prochain et pourra accueillir une soixantaine de résidents.

Fil conducteur

Le projet artistique élaboré et pensé par Chantal Carrel propose de marier lumière et géométrie dans les espaces communs du futur EMS. Des lignes translucides et ambrées courront au rez-de-chaussée, du perron en passant par la cafétéria, la salle à manger, le séjour avant d'aller se perdre dans le jardin. Elles seront autant de fils conducteurs et de liens entre les différents espaces intérieurs et extérieurs du lieu. Le jury du concours, dans lequel figure notamment notre critique d'art Françoise Jaunin, a été séduit par la couleur, la texture et la luminosité du matériau qui sera utilisé. Il s'agit d'une résine synthétique translucide. Au terme de 23 mois de construction, Primeroche ouvrira ses portes à la fin du mois de septembre. A ce moment-là, il n'y aura alors plus qu'à se laisser guider par le fil d'Ariane de Chantal Carrel.

L. Bo.



Chantal Carrel, lauréate du concours. Alexander Barrymore

Régions

EN BREF



LAUSANNE

Fourgonnette sur le toit



Hier, peu après midi, un accident s'est produit sur le giratoire de la Maladière, au sud de Lausanne. Voulant s'engager sur l'autoroute, le conducteur d'une fourgonnette a changé de voie et est venu heurter un véhicule qui circulait normalement. Sous l'effet du choc, la fourgonnette a dérapé sur la gauche avant de se renverser sur le flanc, puis sur le toit pour terminer sa course 30 mètres plus loin environ *(photo: Cantin)*. Son conducteur ne souffre que de blessures légères. ㉔

Gian Pozzy à *L'Agefi*

L'Agefi, qui fête son 50e anniversaire, annonce l'arrivée de Gian Pozzy, actuel rédacteur en chef de Lausanne FM et ancien rédacteur en chef de *24 heures*. Le journaliste ne va pas pour autant quitter la radio locale, puisqu'il partagera son temps de travail entre son poste actuel et celui de correspondant pour le quotidien économique à Berne. ㉔

BLONAY

Oui à Beaulieu

Tenant à jouer la carte de la solidarité cantonale et sensible à l'aspect unique de la contribution, le Conseil communal de Blonay a accepté de participer, à hauteur de quelque 80 000 francs, à la restructuration du Palais de Beaulieu. Cette somme représente 17 francs par habitant. Par ailleurs, il a également dit oui à l'adhésion à la coopérative Covalbois chargée de mettre en vente le bois endommagé (13 000 m3 à Blonay) par l'ouragan *Lothar*. ㉔

NYON

Nouveau pôle économique

Le libéral Philippe Glasson a déposé lors de la dernière séance du Conseil communal une motion demandant l'étude d'un nouveau pôle de développement économique dans la ville. Il demande notamment à l'Exécutif d'envisager l'achat et la transformation des locaux de la société Stellram qui a transféré ses activités à Gland. Le motionnaire estime que la commune a vu son tissu économique se réduire ces derniers temps et qu'il serait opportun d'offrir des possibilités d'installation à de nouvelles entreprises, notamment dans le secteur de l'informatique. Une commission étudiera cette proposition avant la transmettre éventuellement à l'Exécutif. **M. Jot.**

PUBLICITE

VISITEZ LES
MINES DE SEL
À BEX
Site unique
en Suisse
— Audiovisuel
— train
— musée interactif
Durée 1 h 45.
Information:
✆ (024) 463 03 30
Fax (024) 463 03 32. 036-392164